



Rétractation crédit à la consommation

Par **betty76**, le **11/03/2009** à **22:53**

Ma banque m'a fait une proposition de prêt pour l'achat d'un véhicule, je me suis rétractée quelques jours plus tard. Elle ne m'a délivrée aucun document suite à cette rétractation. Je suis obligée d'annuler la commande du véhicule, puisque je n'ai pas de financement, le vendeur (pro) ne va-t-il pas me demander un justificatif ?